



SITES NATURA 2000

DE LA PLANÈZE DE SAINT-FOUR

Bulletin d'information n°4 – Février 2017

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

<http://planezedesaintfour.n2000.fr>

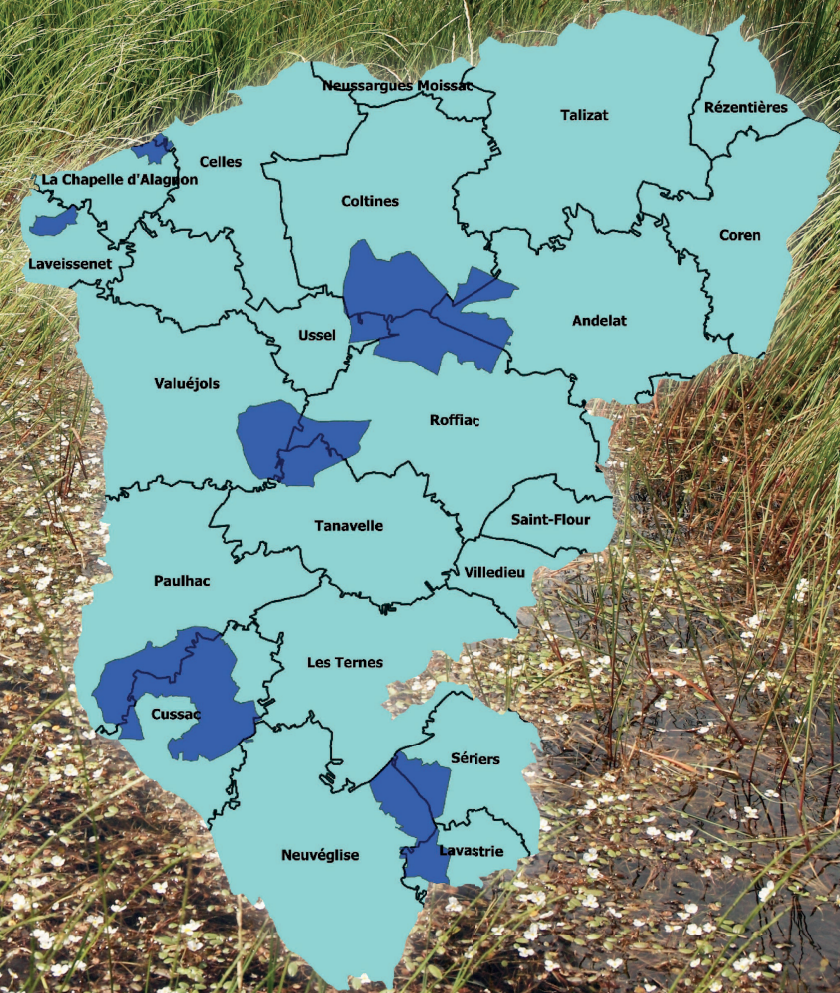
CONTACT

Jean-Baptiste FANJUL

Animateur des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour

☎ 04 71 60 71 76 - @ jb.fanjul@saintfourco.fr

Réalisation : Saint-Flour Communauté - Impression par nos soins



■ Zone Spéciale de Conservation
Zones Humides de la Planèze de Saint-Flour
■ Zone de Protection Spéciale
Planèze de Saint-Flour
□ Communes

Crédits photos (page 4) : Photo de fond - www.panorama-volcanic.fr © H. CHRISTOPHE 2016 / Circaète Jean-le-Blanc - © ML ORCIER

...L'ÉditO...

Depuis plusieurs années, les sites Natura 2000 nous permettent d'engager les moyens nécessaires à la préservation de la biodiversité caractéristique de l'identité de notre territoire.

Les engagements de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride, structure animatrice de ces sites, ont été nombreux en 2016.

Pour l'activité agricole, 48 exploitations – 10 supplémentaires en 2016 – bénéficient d'une enveloppe de 400 500 € grâce à la contractualisation de MAEC. Ce soutien public participe au maintien de la richesse floristique de leurs prairies, indispensable à la mise en œuvre de productions qualitatives.

Pour les milieux aquatiques, la signature d'un Contrat Natura 2000 doté de 89 900 € permettra de restaurer la narse de Lascols, et sa capacité à accueillir une biodiversité remarquable. Ce projet, associé à l'élaboration du Contrat Territorial des Affluents rive droite de la Truyère Cantalienne, contribuera à préserver les nombreux services rendus quotidiennement par ces zones humides aux populations locales : prévention des inondations et sécheresses, épuration de l'eau...

Sur le plan scientifique, la mise à jour de la cartographie des habitats ou le suivi régulier des populations d'oiseaux sont autant d'éléments de connaissance qui renforceront, dès 2017, nos efforts de protection.

Ce travail à l'échelle de plusieurs de nos communautés de communes se poursuivra au sein de Saint-Flour Communauté. Nous serons ainsi en mesure de fédérer l'ensemble de nos actions de préservation de l'environnement à l'échelle du Pays de Saint-Flour, du Pierrefortais, de la Margeride, de la Planèze et du Caldauguès-Aubrac.

Ce bulletin vous donnera un aperçu du travail que nous menons sur le terrain.

Avec mon fidèle dévouement,

Pierre Jarlier

Président du Comité de Pilotage

La cartographie des Habitats d'intérêt communautaire mise à jour



Prairie de fauche de montagne - www.panorama-volcanic.fr © H. CHRISTOPHE 2016

Dix ans après le premier inventaire, la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride a lancé en 2016 la mise à jour de la cartographie des habitats du site « Zones humides de la planèze de Saint-Flour » en confiant ce travail au bureau d'étude *Biome*. Ces prospections de terrain ont porté sur le périmètre élargi du site Natura 2000 depuis 2006, soit 2 276 hectares.

Les principaux résultats

La proportion d'habitats cartographiés relevant de la directive Habitats est de 37 %, avec 13 habitats représentés et en augmentation de 103 hectares depuis 2006, ce qui s'explique par l'inclusion des extensions du site ainsi que par des conditions d'observation plus favorables.

Parmi ces habitats d'intérêt communautaire, les plus représentés sont les prairies de fauche de montagne (10.6 %), les pelouses sèches semi-naturelles (8.6 %), les prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (8.46 %) et les Pelouses

maigres de fauche de basse altitude (7.3 %), ce qui confirme le lien intime entre ces milieux et les pratiques agricoles.

Tendances et perspectives

Malheureusement, l'état de conservation des prairies de fauche est souvent moyen à mauvais, essentiellement par une forte présence de graminées et un aspect de « prairies fleuries » qui disparaît dans les parcelles les plus productives. Cela justifie l'importance de poursuivre les efforts d'amélioration des pratiques agricoles, par l'intermédiaire des MAEC notamment.

Par ailleurs, 37 des 40 stations de Flûteau nageant présentes en 2006 ont été retrouvées, ce qui est lié à l'engorgement en eau des milieux qui a parfois rendu la prospection difficile, sans pour autant que les populations soient menacées.

Cette nouvelle cartographie ouvre de multiples perspectives en vue de préserver ces habitats.



...QUELQUES ACTIONS DES SITES EN 2016...

La restauration de la narse de Lascols est lancée

Narse de Lascols – Saint-Flour Communauté - © C. DUBOURGNON



L'étude des fonctionnalités de la narse de Lascols réalisée en 2014 avait permis de conclure à un phénomène d'eutrophisation responsable de son dysfonctionnement.

Un Contrat Natura 2000 pour la narse de Lascols

En 2016, un plan de gestion de cette zone humide emblématique de la Planèze de Saint-Flour a été proposé pour la période 2016-2020. Ce document, visant à restaurer les fonctionnalités écologiques de la narse et sa diversité faunistique et floristique, a été validé par le comité de suivi de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope le 7 juillet dernier.

Guy Michaud, Vice-président en charge de l'environnement à Saint-Flour Commu-

nauté et Maire de Cussac, précise :

« La mise en œuvre de ce plan de gestion débutera dès 2017, notamment grâce à l'obtention d'un Contrat Natura 2000 dotant la collectivité de financements d'environ 89 900 € sur 5 ans afin de restaurer les espèces et habitats d'intérêt communautaire. »

Il s'agira premièrement de réduire les apports de nutriments à l'origine de la dégradation du milieu, grâce à un travail de concertation avec les différents acteurs concernés.

Cette étape est indispensable à la mise en œuvre d'un second axe de restauration, passant notamment par la reconstitution d'une zone d'eau libre de 7 900 m², notam-

ment favorable aux limicoles, amphibiens et odonates, suscitant une forte implication des agriculteurs locaux.

Enfin, ces deux premiers axes d'intervention seront dépendants d'efforts menés en faveur du maintien de l'alimentation en eau de cette zone humide.

Un projet pédagogique

Ce projet de restauration aura une réelle vocation pédagogique puisque les Bac professionnels Gestion des milieux naturels et de la faune du LPA de Saint-Flour participeront à plusieurs chantiers d'arrachage de la typhaie notamment, comme ils ont pu le faire de manière expérimentale cette année.

La valorisation économique des haies, solution contre leur destruction

Explication des méthodes de valorisation durable des haies – Saint-Flour Communauté © JB. FANJUL



Deux demi-journées de formation dédiées à l'entretien et la valorisation économique des haies, ouvertes à tous et en particulier aux agriculteurs, ont été organisées à Neuvéglise et Roffiac.

L'entretien des haies, source de diversification agricole

L'objectif était de montrer que l'exploitation économique des haies est complémentaire avec la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques de ces milieux puisque leur maintien sur pieds est indispensable à une valorisation économique durable et rentable pour une exploitation agricole.

Organisées avec la Mission Haies Auvergne, la Chambre d'Agriculture du Cantal, Bois Energie 15 et le CEN Auvergne, ces interventions ont permis de présenter à 50 agriculteurs deux pistes de débouchés locaux pour le bois issu de ces haies : le bois énergie et la litière. Ces deux voies sont favorables à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'autonomie des exploitations agricoles.

La gestion durable, ça ne s'improvise pas...

En revanche, pour valoriser économiquement sa haie, il est indispensable d'adopter un mode de gestion durable, en

suivant un ensemble de règles qui ont pu être transmises et illustrées directement sur le terrain aux agriculteurs présents. Ces règles vont de la taille en « têtard » à la fréquence et la période d'intervention, en passant par la préservation des essences fournissant des baies à l'avifaune.

Finalement, à l'issue de ces formations, plusieurs agriculteurs ont manifesté leur volonté de replanter des haies sur les exploitations agricoles. Un financement pourra leur être apporté dans le cadre des différents outils portés par Saint-Flour Communauté.

...En BrEf...

Pie-grièche écorcheur mâle - LPO Auvergne © R. RIOLS



Des populations de Pie-grièche écorcheur stables

La Pie-grièche écorcheur est un passereau concerné par la Directive Oiseaux et nicheur sur la Planèze de Saint-Flour.

Après des premiers comptages effectués précédemment, la LPO Auvergne a réalisé en 2016 une nouvelle estimation des densités grâce à un échantillonnage couvrant 16 % de la surface totale du site Natura 2000. Bien que les conditions climatiques aient complexifié la détection des couples, leur nombre a été estimé à 1,8 / km² en moyenne, soit entre 400 et 600 couples pour l'ensemble de la ZPS. La population semble donc stable, voire en légère augmentation, même si cette estimation peut masquer une réelle dégradation de son habitat.

Ce travail a également permis de collecter des données pour d'autres espèces emblématiques de la Planèze, avec environ 75 couples de Pies-grièches grises, 6 couples

de Pies-grièches à tête rousse et 713 couples de Tarier des prés pour l'ensemble du site Natura 2000.

Données transmises au Museum National d'Histoires Naturelles

Par ailleurs, un suivi régulier de l'avifaune a été réalisé en 2016 par l'animateur des sites Natura 2000. Ce travail confirme l'importance de la Planèze de Saint-Flour pour la migration des oiseaux, avec notamment l'observation de 10 Chevaliers sylvains et 2 Faucons kobez sur la narse de Nouvialle en avril, ou encore une Échasse blanche sur la narse de Lascols. Cette dernière a également accueilli un important dortoir de Hiboux des marais durant l'hiver 2016, avec plus de 20 individus observés ensemble.

Ces données participent à une meilleure connaissance des sites et contribuent à l'alimentation de la base nationale du Muséum National d'Histoires Naturelles.

Sixièmes du collège Saint-Joseph à Lascols - SYTEC © Alexia SZCZESZEK BALAGNY



La mise en œuvre de pratiques respectueuses des milieux naturels et de la biodiversité passe par une sensibilisation des usagers dès leur plus jeune âge. Pour cela, plusieurs animations scolaires ont été réalisées en 2016.

Parmi celles-ci, les élèves de CE1 à CM2 des écoles Hugo Vialatte de Saint-Flour et des Ternes ont pu être initiés à la préservation des espaces et espèces présentes sur les sites Natura 2000 grâce à diverses activités lors du temps d'activités périscolaires.

De même, les sixièmes du collège Saint-Joseph de Saint-Flour ont pu découvrir avec beaucoup d'intérêt les rôles des zones humides, en se rendant à la narse de Lascols munis de leurs jumelles.

Bac Professionnels GMNF de Saint-Flour et BTS GPN de Neuvi à Lascols - Saint-Flour Communauté © JB. FANJUL



Formation à l'utilisation des pièges Topcat par Sabine BOURSANGE - Saint-Flour Communauté © JB. FANJUL



LA LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE EN 2016

EN CHIFFRES...

Formations : 4 formations à la lutte durable et au piégeage du Campagnol terrestre

Sensibilisation : 55 agriculteurs ou futurs agriculteurs sensibilisés

Pièges Topcat : Mise à disposition de pièges à 13 agriculteurs

Recherche : Rapprochement de VetAgro Sup et FDGDON 15 afin de créer des zones de test de nouvelles méthodes